

L'INSTALLATION EN ÉLEVAGE OVIN EN LIMOUSIN

Quelques exemples de parcours

L'installation en élevage ovin est un enjeu majeur pour une filière qui ne retrouvera des volumes dans un premier temps que si le cheptel de brebis augmente.

Des jeunes ont choisi de façon posée et réfléchie de devenir éleveur ovin car à leurs yeux ce métier leur ouvre un avenir.

Ce document retrace trois itinéraires. Ces exemples de parcours montrent que la production ovine offre diverses possibilités d'installation en agriculture.

LA FILIÈRE OVINE EN LIMOUSIN : DE RÉELLES OPPORTUNITÉS

Notre région bénéficie d'un savoir faire indéniable sur le plan technique, du conseil et de la mise en marché. Ce savoir faire se traduit à l'amont par un élevage modernisé, à l'aval par un produit identifié et de qualité répondant à la demande d'un consommateur de plus en plus exigeant.

Avec un produit brut dans les exploitations très nettement revalorisé à partir de 2010, la production ovine, malgré l'augmentation du prix des intrants qui pénalise toutes les productions, dégage un revenu permettant de rémunérer la main d'oeuvre de l'exploitation.

POUR S'INSTALLER CORRECTEMENT, QUELQUES BONS CONSEILS

- **D'abord, disposer d'un bon bagage technique**, acquis au gré des stages et des visites d'exploitations. Les connaissances techniques permettront de faire face aux diverses aléas en toute sérénité.
- **Bien mesurer le potentiel offert de l'exploitation reprise**. L'étude sérieuse et étoffée doit balayer un maximum de pistes possibles pour retenir celle qui sera la plus à même de donner un bon équilibre entre revenu et travail.

- **Un projet en phase avec le potentiel humain**. Dès le départ il faut prendre en compte son évolution (arrêt de l'aide des parents par exemple), et sa capacité à faire face à des surcharges de travail (travail alors externalisé éventuellement vers des CUMA ou entreprises).
- **Des investissements raisonnés et productifs**. Le poste mécanisation est souvent très lourd de conséquences financières. Le projet retenu doit rentabiliser impérativement les investissements matériels et être en cohérence avec ces derniers. Autrement dit, si par exemple le système de reproduction est avec tous les agnelages au printemps, alors les stocks sont réduits et génèrent peu de charges de mécanisation. En revanche l'investissement dans une bergerie apporte confort de travail et gain de productivité sans incidence importante sur les charges de structures.

TRANSMISSION ET PARRAINAGE : UNE DÉMARCHÉ APPRÉCIÉE

En élevage ovin comme dans d'autres métiers, la transmission des savoir faire est un atout pour toute la filière. Une personne qui s'installe peut bénéficier d'une aide précieuse de l'environnement agricole immédiat, ou encore des anciens maîtres de stage.

Pour le cédant, le fait de maintenir son outil en bon état jusqu'à la fin donne de la valeur au capital d'exploitation qui est cédé. Lors de la cession de son outil de travail, l'éleveur en fin de carrière peut convenir avec son repreneur d'apporter un soutien technique précieux pour éviter les petites erreurs qui peuvent engendrer des gros problèmes.





En Creuse

Installation progressive d'un éleveur

Installation hors cadre successoral, en zone de piémont,
avec 100 ha en fermage, 450 brebis et 20 vaches.

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉLEVEUR

• **Formation** : Bac pro CGEA, au CFA d'Ahun

• **Installation** à titre secondaire en 2010 sur 32 ha en conservant un mi-temps salarié agricole. Avenant au PDE en 2012 pour finaliser l'installation à titre principal.

• **Acquisition de compétences** « j'ai choisi d'acquérir des compétences pour gérer une exploitation par la voie de l'apprentissage. Pour la production ovine, j'ai eu la volonté d'aller voir les voisins et de participer à des formations. Pendant ma formation, j'ai aussi fait l'achat de quelques brebis pour me faire la main. Très tôt, j'ai adhéré à l'organisation de producteurs OBL, ce qui m'a permis de bénéficier de conseils techniques et de rencontrer des éleveurs ».

EXPLOITATION ET SYSTÈME DE PRODUCTION

Moyens de production

- 1 UMO ;
- 100 ha de SAU dont 12 ha de cultures et 88 ha de SFP en zone de piémont ;
- 450 brebis et 20 vaches allaitantes pour une production de broutards.

Atelier ovin

- Système 2 périodes d'agnelage avec des brebis croisées de race charollaise en zone herbagère pour une production d'agneaux de bergerie à Pâques et des agneaux élevés à l'herbe.
- Taux de productivité numérique attendu de 120 % en année 5.

Résultats économiques attendus en année 5

- Excédent Brut d'Exploitation : 31 000 €
- Annuités : 13 735 €
- Disponible : 17 265 €





LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS ET LE FINANCEMENT

	Installation à titre secondaire		Installation à titre principale
	Année 1	Année 2	Année 3
Investissements			
Cheptel	200 brebis	93 brebis	100 brebis 20 vaches
Matériel	Tracteur 65 CV Matériel de fenaison		Tracteur
Bâtiment	Tunnel		Bergerie 250 places
Clôtures			
Stocks			
Contention	Parc de contention		
Financements			
DJA	8 175 €		9 687 €
Prêt cheptel (type et montant)	BFR (Besoin en Fond de Roulement) de 20 000 €		Prêts JA : Vaches = 11 000 € Brebis = 5 000 €
Prêt bâtiment (type et montant)			Prêts JA : Bergerie = 47 900 €
Prêt matériel (type et montant)	2 000 € pour du matériel de contention		Prêts JA : Tracteur = 48 000 €
Aides (type et montant)	2 000 €		PMBE projet global = 32 000 €
Autofinancement	14 000 € correspondant au cheptel déjà constitué et au matériel de fenaison acquis à l'installation	8 370 €	5 000 € pour l'achat de cheptel et l'avance de TVA de la bergerie
Annuités	2 600 €/an		13 735 €/an

LES RÉSULTATS TECHNIQUES ATTENDUS

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Cheptel (brebis)	200	280	350	410	450
Taux de productivité numérique	105 %	110 %	105%	115%	120%
Agneaux vendus	208	265	325	410	450
Agnelles conservées		32	45	80	90

Adhérent à l'Organisation de Producteurs OBL avant son installation, l'éleveur a pu constituer son troupeau à partir des brebis

d'adhérents qui partaient à la retraite. La reprise de ces troupeaux de qualité, auquel on peut ajouter un bon suivi des techniciens de l'OP, a permis d'assurer une bonne productivité dès le départ.



LES CHOIX

Constitution du troupeau

L'installation avec 200 brebis a permis de se « faire la main » et donc d'assurer une bonne maîtrise du troupeau dès le départ. Ensuite, l'augmentation du troupeau, tout en gardant un travail à l'extérieur, a demandé beaucoup de rigueur et d'organisation.

Même en phase d'installation, l'éleveur a été très exigeant sur la réforme des brebis et le renouvellement de son troupeau.

Aujourd'hui, à l'heure où il va y avoir des charges fixes plus importantes sur l'exploitation, il possède un troupeau en rythme de croisière avec une bonne pyramide des âges qui sera en mesure d'exprimer toute sa productivité.

Mise en place du système de reproduction

Au départ, en raison d'un manque de place en bâtiment, l'éleveur a dû multiplier les lots d'agnelage.

Aujourd'hui, avec la construction de la bergerie, les mises bas sont regroupées en 2 périodes d'agnelages.

- Une lutte de juillet pour un agnelage de décembre avec une partie du troupeau qui désaisonne naturellement, plus un lot de brebis qui reçoit de la mélatonine. Les agneaux sont élevés en bergerie et vendus pour Pâques.
- Un lot de brebis destinées à produire des agneaux élevés à l'herbe est lutté début octobre pour des agnelages début mars. Ces brebis font du pâturage hivernal jusqu'en février et sont rentrées ensuite pour la fin de gestation.

Fonctionnalités de l'outil

Un important travail de remise en culture et de renouvellement des prairies est en cours. L'éleveur mise sur la production et l'utilisation de l'herbe pour garder un système économe et autonome en finissant le maximum d'agneaux à l'herbe. De plus une partie des 12 ha de céréales vont permettre de participer à cette autonomie.

En dehors d'un tracteur et du matériel de fenaison en propriété, tout le reste du matériel est en CUMA .

Au départ l'éleveur disposait d'un tunnel éloigné de 700 m du siège de l'exploitation et d'une bergerie construite avec les moyens du bord. Une bergerie de 250 places est en cours de construction. Elle lui permettra de travailler avec des lots d'agnelages plus importants, et ainsi de mieux rationaliser le travail.

ATOUS ET CONTRAINTES

Les atouts

- Les objectifs du PDE sont atteints mais les prévisions étaient aussi modestes;
- Le temps passé comme salarié agricole a permis d'acquérir un savoir faire, de connaître l'environnement professionnel, et de voir différentes méthodes de travail.
- La reprise de cheptels immédiatement productifs avec de bons résultats ont contribué à autofinancer du matériel et du cheptel ;
- Durant sa période d'apprentissage et sa période de salariat, l'éleveur a réinvesti le produit de son exploitation, ce qui a permis un bon niveau d'autofinancement pour une installation hors cadre familial.
- Un bon environnement social et familial : l'aide des parents pendant la période charnière de travail à l'extérieur avec un troupeau de 200 brebis a été précieuse.
- Le renouvellement des prairies, dès le départ, a permis tout de suite une bonne autonomie de l'exploitation en fourrages et donné la possibilité de valoriser l'herbe par les agneaux, même en année de sécheresse (83 kg de concentré /brebis).

Les contraintes

- Pas de lisibilité pour l'accès au foncier. Il faut faire ses preuves pour acquérir la confiance des propriétaires ;
- Les terrains sont faiblement dotés en DPU, et il n'y a pas de revalorisation significative dans le cadre de l'installation ;
- La charge de travail est importante pour assurer à la fois le travail à l'extérieur et l'augmentation du troupeau.



EN CONCLUSION

La bonne organisation du travail acquise durant la première phase d'installation pour gérer les travaux d'astreinte et de saison lorsque l'on travaille 3 jours par semaine à l'extérieur, est désormais devenu un atout. Elle permet à l'éleveur de dégager du temps pour s'investir

dans diverses organisations professionnelles : JA, FDO et CUMA. Pour lui, c'est très important de rencontrer d'autres personnes pour continuer d'apprendre et de faire évoluer son exploitation.

Pour lui, la production ovine est une production d'avenir où l'on peut facilement s'organiser, réduire ses coûts de production et, si on sait se « débrouiller » mettre en place un outil de production rationnel avec une mise de fond réduite.





En Corrèze

Installation hors cadre familial en GAEC cédant-repreneur

Installé en EARL, un couple souhaite transmettre son exploitation à un jeune agriculteur. Cette exploitation en zone de montagne, de 70 ha en propriété et 40 Ha en fermage, est une exploitation mixte Bovin-Ovin. La reprise de l'exploitation se fait par une personne hors-cadre familial, en GAEC avec un des cédants, après un stage de parrainage de 1 an.

CARTE D'IDENTITÉ DU REPRENEUR

• **Formation** : Bac Pro CGEA, 1^{ère} année BTS P.A. au lycée agricole de Naves.

• **Installation** : le 1^{er} avril 2011, après un stage de parrainage d'un an sur l'exploitation du cédant.

• **Acquisition de compétences** : « Petit fils d'agriculteur, j'ai commencé avec les stages de formation scolaires et par la suite, j'ai toujours été salarié agricole dans des exploitations polyculture élevage et dans l'agrofourniture.

Mes compétences en production ovine ont été acquises pendant le stage de parrainage avec le cédant. »

EXPLOITATION ET SYSTÈME DE PRODUCTION

Moyens de production

- 2 UMO (le repreneur et le cédant) ;
- 110 ha de SAU dont 45 ha de Prairies Temporaires, soit 100% de SFP en zone de montagne ;
- 260 brebis et 55 vaches allaitantes

Atelier ovin

- Système brebis limousine avec vente de reproducteurs et une production d'agneaux de Bergerie. 2 périodes d'agnelage avec l'accélération d'un lot.
- Taux de productivité numérique existant 129 %

Atelier bovin

- Vêlages en hiver
- Production de broutards et de génisses de St Etienne ou pour la reproduction.

Résultats économiques attendus en année 5

- Produit Brut d'Exploitation : 148 622 €
- Excédent Brut : 44 318 €
- Annuités : 12 695 €
- Disponible : 31 623 €



LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS POUR L'ATELIER OVIN

	Année 1	Année 5	Total
Investissements			
Parts Sociales	90% soit 110 000 €	10% soit 13 000 €	123 000 €
Compte courant associés		87 000 €	87 000 €
Emprunts en cours de la société	17 811 € (capital restant dû)		17 811 €
Total	127 811 €	100 000 €	227 811 €
Financements			
DJA	32 600 € 10 000 € Parts sociales 22 600 € sur un compte bloqué (garantie)		32 000 €
Prêt JA pour Parts sociales	100 000 €	13 000 €	113 000 €
Prêt à 2.9%		87 000 €	87 000 €
Emprunts repris par le GAEC	17 811 € (capital restant dû)		17 811 €
Total	127 811 €	100 000 €	227 811 €
Annuités	13 280 €	17 280 €	

Les parts sociales correspondent à l'achat :

- Des bâtiments (bergerie, tunnel, stabulation...);
- Des cheptels ovin et bovin ;
- Du matériel ;
- Des stocks ;
- Des emprunts en cours à raison de 5 000 € d'annuités par an jusqu'en année 4 inclus.

Le montant de la reprise de l'exploitation s'élevait à 300 000 €. L'installation en société a permis de limiter l'apport personnel au départ, en effet les 70 000 € du compte courant associés sont soldés progressivement par des prélèvements privés du cédant pendant les 5 ans auquel s'est ajouté une grange en pierre retiré de la société pour passer en patrimoine privé du cédant.

LES RÉSULTATS TECHNIQUES ATTENDUS ET RÉALISÉS

	Sur les 5 premières années	Année 1 2010/2011	Année 2 2011/2012
Cheptel (brebis)	260	300	210
Taux de productivité numérique	1.33	1.26	1.16
Agneaux vendus	306	378	244
Agnelles conservées et, ou achetées	40	35	40

La conduite de l'élevage a été vue avec le cédant pendant le stage de parrainage d'un an. Elle a été indispensable pour maintenir des résultats corrects.



LES CHOIX

Constitution du troupeau

Avec une reprise du cheptel ovin à l'identique, l'objectif aujourd'hui est de se maintenir à un effectif de 200 brebis.

Mise en place du système de reproduction

- La 1^{re} année, le système de production a été réalisé sur le modèle de conduite du cédant puisque la campagne d'agnelage a commencé avec lui.
- La 2^e année, l'objectif était de produire des agneaux pour Noël en décalant les premiers agnelages en septembre et pour Pâques. La 3^e période d'agnelage a été avancée d'1 mois pour conduire les agneaux à l'herbe. Ce mode de conduite ne sera pas renouvelé faute de résultat.

- La 3^e année, le système de production sera calé sur 3 périodes en accélérant le nombre d'agnelages pour rentabiliser l'effectif présent.

« A la reprise de l'exploitation, si le système de production fonctionne bien, il ne faut pas chercher à le modifier pendant 2-3 ans, le temps de se l'approprier et de comprendre ce qui est modifiable. »

Fonctionnalités de l'outil

Un important travail de remise en culture et de renouvellement des prairies est à réaliser pour améliorer la flore dégradée.

Le repreneur a pour objectif d'optimiser la conduite à l'herbe de ses troupeaux allaitants par la mise en place du pâturage tournant et de dérochées. Il a également utilisé des parcours mis à disposition par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin (CEN Limousin). Il souhaite augmenter son autonomie en mettant en place des hectares de céréales.

Les bâtiments existants pour la production ovine avec un parc de contention étaient suffisamment grands et fonctionnels pour qu'aucun investissement ne soit nécessaire. La stabulation bovine n'a pas été conçue pour assumer le travail seul.

ATOUTS ET CONTRAINTES

Les atouts

- La reprise d'une exploitation de qualité grâce à :
 - Une ferme d'un seul tenant avec des clôtures toutes électrifiées, entretenues et en bon état ;
 - Des cheptels de qualité ;
 - Du matériel amorti mais très bien entretenu ;Avec des cédants très compétents et motivés par la reprise d'un jeune.

- Le stage de parrainage est une solution idéale.
« Il m'a permis, sans engagement, de voir si la structure correspondait à mes attentes. Les cédants étaient motivés à transmettre le fruit d'un travail de toute une vie pour que je réussisse.

Acheter une exploitation du jour au lendemain sans connaître la production avec un stage de 2 mois en élevage ovin n'aurait pas suffi. Partir en stage quand on a déjà une famille me semble également très difficile. Cela m'a permis de commencer à m'intégrer professionnellement et socialement sur le lieu de ma future exploitation » ;

- Un très bon niveau de DPU sur le terrain ;
- Une maison d'habitation sur le lieu de l'exploitation louée par le cédant ;
- Etre en GAEC avec le cédant les 1^{res} années, permet la reprise du capital en 2 temps.

Les contraintes

- L'exploitation reprise fonctionne avec 2 UMO. A terme, le repreneur sera seul. Il se pose la question de savoir comment s'organiser au niveau du travail.
- Toutes les surfaces de l'exploitation étant engagées en PHAE, il est difficile de devenir autonome pour affronter la hausse du cours des matières premières. D'autant plus que la flore des prairies est dégradée, il est donc nécessaire de les renouveler pour augmenter leur potentiel.

En Haute-Vienne

GAEC familial 3 associés

Installation cadre familial en zone défavorisée

180 ha de SAU – 1200 brebis

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉLEVEUR

- **Formation** : BPREA par apprentissage en MFR après avoir suivi une formation initiale dans un tout autre domaine d'activité (non-agricole).
- **Installation** en avril 2012, date de création du GAEC faisant suite au statut d'exploitation d'EARL entre époux.
- **Parcours à l'installation** : les parents étaient installés en EARL sur une exploitation de 120 ha dont 4 ha de pommiers et avec une troupe de 770 brebis.

Sur un secteur où la pression foncière est importante, une possibilité de reprise de 50 ha en ferme proches de l'exploitation s'est présentée en 2010. L'agrandissement de l'exploitation ne se justifiait que dans le cadre de l'installation d'un nouvel associé. Le fils, suivait alors un cursus de formation non-agricole, qui s'est avéré au fil du temps et des stages peu attrayant pour lui. Cette opportunité d'agrandissement a « déclenché » la démarche de réorientation professionnelle du fils, même si ce dernier avait toujours eu en tête le désir de s'installer éleveur de brebis un jour.

Avec une installation prévue en avril 2012 sur un projet sociétaire spécifique ovin, les pommiers ont été arrachés en 2011.

EXPLOITATION ET SYSTÈME DE PRODUCTION

Moyens de production

- 3 UMO (mère - père - fils) et 2 parts économiques (transparence) ;
- 180 ha de SAU dont 40 ha de cultures et 140 ha de SFP (herbe) en zone défavorisée ;
- 1200 brebis.

Atelier ovin

- Système de reproduction basé sur un agnelage par an / brebis pour une troupe majoritairement typée Romane, avec l'utilisation de l'Insémination Artificielle ;
- Taux de productivité numérique existant : 129 %.

Résultats économiques attendus en année 5

- Excédent Brut d'Exploitation : 83 131 €
- Annuités : 37 184 €
- Disponible : 46 007 €





LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS ET LE FINANCEMENT

	Année 1	Année 2	Année 3
Investissements			
Cheptel	400 brebis		
Matériel	Tracteur d'occasion - Chargeur neuf	Pailleuse + mélangeuse d'occasion	Broyeur
Bâtiment	Bergerie 14.5 X 80		
Foncier	Achat 10 ha		
Contention	Appentis + Parc de contention		
Financements			
DJA	Subvention 22 400 €		
Foncier + frais	Prêt 30 000 € (5%)		
Cheptel	40 000 €, croissance interne		
Prêt bâtiment (type et montant)	Prêt 60 000 € (JA 1%) Prêt 32 480 € (non bonifié 5% gaec)		
Prêt matériel (type et montant)	Prêt 45 000 € (4.80%)	Prêt 16 000 € (5%)	Prêt 6 800 € (5%)
Rachat parts sociales	Prêt 47 000 € (JA 1%)		
PMBE + Projet Global	Subvention 43 877 €		
Annuités anciennes de l'exploitation (EARL)	23 433 €	13 327 €	7 065 €
Nouvelles annuités	20 903 €	30 119 €	30 119 €
Total annuités	44 336 €	43 446 €	37 184 €

LES RÉSULTATS TECHNIQUES ATTENDUS

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Cheptel (brebis)	800	1200	1200	1200	1200
Taux de productivité numérique	129 %	129 %	129 %	129 %	129 %
Agneaux vendus	732	1248	1248	1248	1248
Agnelles conservées	300	300	300	300	300

LES CHOIX

Constitution du troupeau

L'augmentation du cheptel est prévue en croît interne (+ 400 brebis). 90% du cheptel est actuellement constitué de brebis de type Romane qui sont productives. Un important taux de renouvellement sur un minimum de 5 ans (25 % d'agnelles conservées) permettra de réformer et « d'amortir » le croît interne.

Mise en place du système de reproduction

Au départ, en raison d'un manque de place en bâtiment, les parents ont du multiplier les lots d'agnelage qui s'étalent sur 10 mois de l'année. Sachant que chaque lot met bas sur une période de 8-10 jours maximum.

Aujourd'hui, l'objectif n'est pas de bouleverser le système de reproduction qui exprime un bon niveau de productivité,

mais de progressivement le simplifier en réduisant le nombre de lots et en augmentant leurs tailles.

Un travail pour améliorer le niveau génétique du troupeau est prévu grâce à l'insémination d' 1/3 des brebis et l'achat de béliers améliorateurs (travail en collaboration avec l'Organisme de Producteurs Limovin). Il s'agit ici d'un point important dans la mesure où le croît du cheptel se réalise en interne

Les agneaux produits seront finis en bergerie avec un aliment fermier (utilisation des céréales de l'exploitation) dans une optique d'autonomie.

Fonctionnalités de l'outil

Clairement les objectifs affichés sont :

- Réduire la pénibilité du travail ;
- Dégager plus de temps pour soi ;
- Améliorer la qualité du travail auprès des animaux.

Pour ce faire, le fils s'exprime sur la volonté de **moderniser** les outils. Aussi, les investissements majeurs passent par la construction d'une bergerie fonctionnelle (équipée de cornadis), d'un parc de contention et d'une mélangeuse.

ATOUTS ET CONTRAINTES

Les atouts

- Une installation plus facile dans le cadre familial ;
- Le coût de l'installation est allégé ;
- Un outil productif qui dégage de la trésorerie dès l'entrée en activité ;
- Une volonté affichée et partagée de moderniser l'outil dans l'objectif d'améliorer les performances du troupeau et l'organisation du travail ;
- L'agriculture à plusieurs (forme sociétaire) permet de s'organiser pour se dégager du temps.

Les contraintes

- L'augmentation du cheptel (+ 400 brebis) doit s'effectuer sur un temps court (2 campagnes maximum) et en croît interne. Le risque premier serait de conserver des animaux improductifs. Il est important d'être vigilant sur cet aspect.
- Dans un second temps, dans la mesure où un système de reproduction est déjà en place, il s'agit de ne pas multiplier les lots et prendre le risque de compliquer la conduite.
- Travailler à plusieurs et en famille impose que chacun trouve sa place. La discussion, l'organisation, la prévision sont autant de garanties pour mener à bien cette entreprise.

EN CONCLUSION

L'avantage dans ce scénario d'installation est de permettre au jeune installé d'arriver sur une structure qu'il connaît. Dans le même temps, le risque est d'avoir du mal à « trouver sa place » en termes de prise de décision et de modification des pratiques. Ici, les 3 associés de ce GAEC familial ont conscience de la situation et du risque de « conflit des générations ». Aussi, ils privilégient le dialogue, et ce de façon quotidienne. Ils osent la discussion dans le respect mutuel et gardent l'esprit ouvert. Travailler et gérer à plusieurs n'est pas chose facile. Les évolutions structurelles de l'exploitation liées à l'installation font que chacun va devoir trouver de « nouvelles marques ». Dans tous les cas, c'est une famille qui voit son avenir sereinement avec des brebis !

A noter que les conditions de réussite de la démarche sont transposables à un projet hors cadre familial.

Conclusion générale

Les possibilités d'installation en élevage ovin sont nombreuses comme nous venons de le voir :

- Différents modes de faire valoir : propriété, location ;
- Différentes façons de s'installer : installation progressive seul, installation hors cadre familial en Gaec cédant repreneur, installation dans le cadre familial avec création d'un Gaec ou en intégrant une société existante ;
- Différents choix de systèmes : en spécialisé, en élevage mixte ovin bovin.

On note dans ces parcours une formation de base qui est essentielle et une expérience acquise, soit en se faisant la main progressivement, soit en étant épaulé par le repreneur, soit en s'intégrant progressivement dans une équipe.

Le raisonnement des financements est aussi primordial, avec un étalement sur plusieurs années selon les circonstances de la reprise.

Les choix qui sont faits pour le système d'élevage engagent l'avenir. On note dans les parcours présentés les atouts et contraintes de chaque situation. C'est en comprenant les logiques du cédant que l'on pourra identifier les leviers permettant d'évoluer.

L'installation en production ovine demande donc d'être attentif pour n'oublier aucune des facettes, mais cette production offre aussi, plus que toute autre, une large gamme de situations possibles.

Document réalisé par le Réseau d'Élevage Ovin Limousin :

- Marion Couédou, CA87
Tél. 05.87.50.40.36
- Sylvie Denis, CA19
Tél. 05.55.21.55.21
- Danielle Sennepin, CA23
Tél. 05.55.61.50.00
- Baptiste Arcoutel, CA 19
Tél. 05.55.21.55.21
- Coordination
Louis-Marie Cailleau,
CRA Limousin/ Rattaché
Institut de l'Élevage
Tél. 05.55.10.37.90

Le Réseau un travail d'équipe avec :

- Des professionnels
- Claude Souchaud
- Des correspondants dans les organisations de producteurs
- Jean-Pierre Augas, Bellac Ovin
 - Techniciens, Limovin
 - Charle Robuchon, Opalim
 - Gilles Chesterman, Obl
- L'Arol, maître d'oeuvre régional
- Jean-Luc Przewozny
- Le Ciirpo, site du Mourier
- Eric Pottier
 - Laurence Sagot

POUR ALLER PLUS LOIN

- Production ovine en Centre Ouest, tout savoir pour réussir.
<http://limousin.synagri.com/html/ebook/index.html>
- Les documents produits en Limousin :
<http://limousin.synagri.com/synagri/production-ovine>
- Le site reconquête ovine :
<http://www.jedeвиensberger.com>

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier de :



Juin 2013